

Communiqué de presse

Le conseil d'administration de l'EPCC Cité du design-Esadse adopte le budget 2023 à l'unanimité des administrateurs et engage une révision de ses statuts pour conforter les missions de l'établissement.

Réuni à Saint-Étienne le 22 mars 2023, le Conseil d'administration de l'EPCC Cité du design-École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (Esadse) a adopté à l'unanimité le budget primitif 2023 de l'établissement, qui s'élève à 8,83 M€, ainsi qu'un plan d'action réaffirmant ses missions et garantissant ses moyens d'action.

Le Conseil d'administration de l'EPCC Cité du design-Esadse est composé de représentants de l'État (Préfet et Directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Saint-Étienne Métropole et de la Ville de Saint-Étienne, ainsi que de représentants des étudiants et des personnels et de deux personnes qualifiées (experts). Il est présidé par Marc Chassaubéné, président de l'EPCC.

Réuni cette semaine à la Cité du design, il a adopté à 14 voix sur 14 le budget primitif 2023 de l'établissement public de coopération culturelle, qui s'élève à 8 827 631 €, dont 5 641 160 € pour l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne et 3 186 471 € pour les activités de diffusion, de recherche et d'accompagnement de la Cité du design.

Le Conseil d'administration a également approuvé le plan d'action proposé par l'EPCC Cité du design-Esadse, qui vise à réaffirmer les missions de l'établissement tout en permettant une stratégie commune avec l'ensemble des membres fondateurs de l'EPCC (État, Région, Saint-Étienne Métropole, Ville de Saint-Étienne) pour assurer la pérennité de ses financements et mettre fin au risque de déséquilibre budgétaire.

Ce plan entend réaffirmer les missions de la Cité du design autour d'un « pilier » dédié à la diffusion du design aussi bien dans la sphère culturelle (Biennale, Cabane du design, etc.) que dans les milieux économiques et de l'industrie. « Il s'agit d'une part de conforter et d'amplifier le rayonnement de la Cité du design aussi bien sur le plan national qu'au travers de ses réseaux internationaux et d'autre part de s'inscrire pleinement dans le projet Cité du design 2025 », précise le rapport adopté par le Conseil d'administration.

Ce plan prévoit une révision des statuts de l'établissement pour permettre notamment la définition d'un pacte financier dans lequel doivent s'inscrire tous les membres fondateurs, conformément à la recommandation émise en 2020 par la Cour Régionale

des Comptes (CRC). Ce pacte doit « mettre fin au risque de déséquilibre budgétaire, dû notamment au glissement vieillesse-technicité (GVT), régulièrement constaté ces dernières années et compensé systématiquement par l'attribution d'une subvention d'équilibre votée par Saint-Etienne Métropole ».

Par ailleurs, une séparation budgétaire stricte des activités de l'Esadse et de la Cité du design sera mise en place dans le cadre de ce plan, avec un budget principal consacré à l'Esadse et la création d'un budget annexe pour les activités de la Cité du design.

Enfin, une audition des comptes, de l'organisation et du plan d'action de la filiale Cité Services est engagée pour vérifier la viabilité et la pertinence de cet outil de commercialisation et de valorisation des activités de l'EPCC.

« L'adoption à l'unanimité de ce plan d'action par le Conseil d'administration est une très bonne nouvelle pour l'EPCC Cité du design-Esadse. Cela permet d'envisager sereinement l'avenir de la Cité du design, confortée dans ses missions, et de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, qui a la chance de bénéficier d'un écosystème unique et de ressources mutualisées avec la Cité du design dans le cadre de cet EPCC », déclare Marc Chassaubéné, président de l'EPCC Cité du design-Esadse.

« Par ailleurs, en réponse à une lettre nous avons adressée conjointement à Emmanuel Macron avec Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole, un courrier de la Présidence de la République vient de confirmer que la future Galerie nationale du design doit contribuer à l'ambition du chef de l'Etat en matière de démocratisation de l'accès à l'art pour tous nos concitoyens, en rendant le design accessible à tous. Cette Galerie ouvrira ses portes à Saint-Étienne dans le cadre du projet Cité du design 2025, porté par la métropole stéphanoise. Je me réjouis de ce signal positif qui conforte la place du design comme moteur puissant de transformation et d'attractivité pour le territoire stéphanois », ajoute Marc Chassaubéné.

Contact presse :

Marie CAMIÈRE

Directrice de la communication

EPCC Cité du design-Esadse

marie.camiere@citedudesign.com - 07 64 68 78 76